

Processus d'approvisionnement concurrentiel : Contrat pour gérer les Laboratoires Nucléaires Canadiens après 2025

Mise à jour pour le Conseil de gérance de l'environnement
Le 30 mars 2023





Reconnaissance du territoire

EACL reconnaît avec gratitude qu'elle mène ses activités sur des territoires qui sont, depuis des temps immémoriaux, les terres traditionnelles des peuples autochtones du Canada.

Ordre du jour

1. Aperçu
 - Contexte
 - Objectifs/Priorités pour la prochaine période de contrat d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur

2. Processus d'approvisionnement
 - Calendrier
 - À quoi s'attendre

Aperçu d'EACL





Nettoyer les déchets radioactifs du gouvernement du Canada

Pour protéger l'environnement et soutenir la science et la technologie nucléaires, nous nous occupons de la gestion des déchets hérités et des nouvelles responsabilités.

Nous sommes une société d'État fédérale



Stimuler l'innovation nucléaire

La science est au cœur de toutes nos activités.

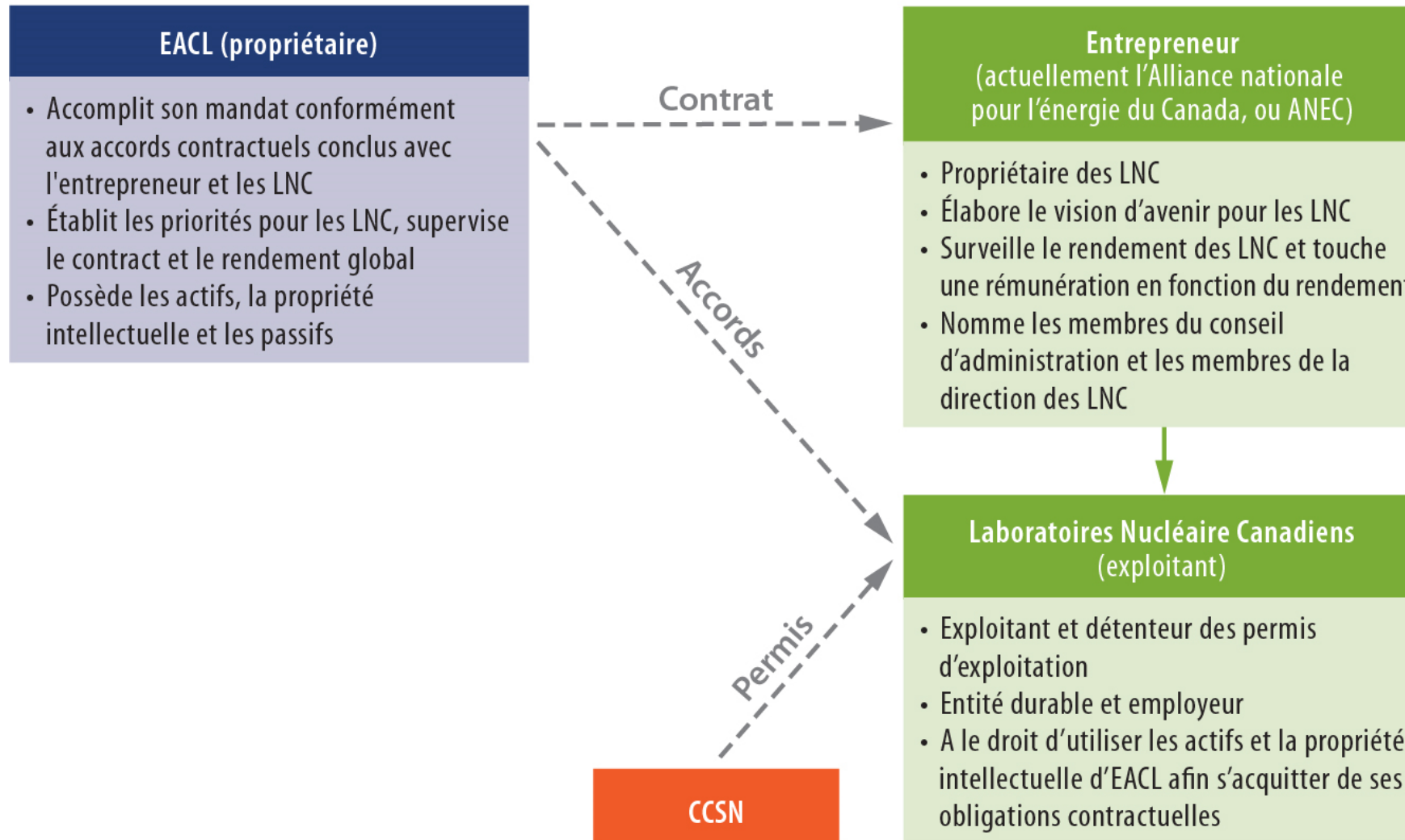


Sites et actifs d'EACL

- **Laboratoires** : Laboratoires de Chalk River et Centre national d'innovation pour la cybersécurité
- **Sites de recherche hérités d'EACL** (en déclassé) : Laboratoires de Whiteshell, réacteur nucléaire de démonstration, réacteur de Douglas Point, réacteur Gentilly-1 + déclassé et assainissement de grande portée à Chalk River
- **Sites contaminés avec des déchets radioactifs historiques de faible activité et/ou des matières radioactives naturelles** dont le gouvernement a accepté la responsabilité : Initiative dans la région de Port Hope et Itinéraire de transport dans le Nord



Modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur



Roles et responsabilités

- Le rôle d'EACL est de superviser le rendement des LNC par rapport au contrat d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, d'atteindre ses priorités et celles du gouvernement du Canada.
- EACL établit les priorités des LNC; le processus d'approvisionnement ne les changera pas.
- Les LNC sont une « entité durable » responsable de l'exploitation des sites d'EACL.
- Nous prévoyons que seulement les individus occupant des postes de direction supérieurs changeront avec l'émission d'un nouveau contrat.

Objectifs et priorités pour la prochaine période de contrat d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur (OGEE)

Objectifs du prochain contrat : Trois missions

L'intention d'EACL est que les LNC tirent parti de leurs capacités et de leurs ressources pour mener à bien les « missions principales » et leurs objectifs individuels et collectifs. Les missions sont les suivantes :

- **Science et technologie (S-T)** : Renforcer le rôle des LNC en tant que laboratoires nucléaires nationaux du Canada en mettant en œuvre les priorités fédérales en matière de science et de technologie, en poursuivant de riches collaborations et partenariats et en faisant progresser l'innovation nucléaire pour le bien public. Faire croître les services commerciaux et les revenus de tiers en tirant parti des capacités et des actifs existants.
- **Déclassement et gestion des déchets** : Optimiser, en tenant compte des débouchés d'accélération, les activités de déclassement, de remise en état des lieux et de gestion des déchets afin de réduire les responsabilités d'EACL, ainsi que les risques et les coûts à long terme.
- **Développement du site et investissement (capital)** : Mettre en œuvre un programme de gestion des dépenses en immobilisations et des actifs intégré et de taille optimale. Veiller à ce que les biens immobiliers, les sites, les bâtiments et les installations d'EACL soient gérés de manière sécuritaire et sécurisée et que les capacités, les ressources et l'infrastructure soient maintenues.

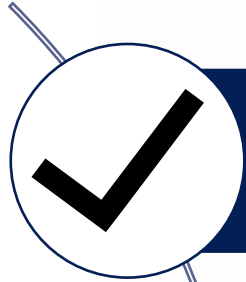
Objectifs du prochain contrat

Dans le cadre de l'exécution des travaux en lien aux missions, les LNC visent à atteindre les objectifs suivants :

- Stimuler l'innovation par le renforcement des collaborations existantes et l'établissement de nouvelles collaborations entre les réseaux universitaires et de recherche et les industries nationales et internationales.
- Mettre à profit les capacités en vue de concrétiser les priorités fédérales en matière de recherche et de faire croître les revenus provenant de tiers.
- Poursuivre les travaux de revitalisation des Laboratoires de Chalk River afin de les transformer en un complexe de science et de technologie nucléaires plus efficace et moderne.
- Optimiser l'exécution du programme de déclassement et de gestion des déchets afin de réduire les responsabilités d'EACL de manière sécuritaire et rentable.
- Établir et maintenir des relations de collaboration significatives avec les collectivités autochtones fondées sur la guérison et la réconciliation.
- S'assurer que la culture de santé, de sûreté, de sécurité et d'environnement des LNC se perpétue, qu'elle soit solide, conforme et gérée efficacement et que les capacités, les ressources et l'infrastructure nécessaires pour satisfaire au mandat d'EACL soient maintenues.
- Faciliter la transformation organisationnelle et renforcer les capacités du personnel des LNC.
- Optimiser l'exécution et le coût des activités sur le site.

Processus d'approvisionnement

Processus d'approvisionnement



La demande de déclaration d'intérêt (« DDI ») a été émise en septembre 2022 afin de solliciter des commentaires et de la rétroaction auprès des parties intéressées concernant les divers éléments d'un processus d'approvisionnement concurrentiel potentiel pour gérer les Laboratoires Nucléaires Canadiens dans le cadre d'un modèle d'OGEE.

2

L'étape de la Demande de pré-qualification et de l'ébauche de la demande de proposition (DP)

- Sélection afin de confirmer que les critères techniques obligatoires, les exigences en matière de capacités financières, les exigences en matière de sécurité et les critères relatifs à l'intégrité sont respectés (répondant qualifié (RQ)).
- Consultations détaillées, l'ébauche de la DP et la forme de contrat sont rendues disponibles aux fins de rétroaction de la part des RQ.

3

L'étape de la DP finale

- Les RQ pourront fournir une soumission. Seuls les RQ de l'étape de la demande de préqualification seront admissibles pour présenter des soumissions à l'étape de la DP finale. Les soumissions seront évaluées comme à l'habitude en fonction de critères cotés.

4

Étape de finalisation et de transition du contrat

- Le soumissionnaire préféré est choisi et le contrat final est exécuté.
- Le contrat est exécuté après la signature de l'entente par le soumissionnaire retenu.
- Il y a chevauchement des activités de transition entre le titulaire et l'adjudicataire.

Calendrier prévu

Date	Jalon
Automne 2022	Planification de l'approvisionnement
Printemps 2023	Publication de la Demande de pré-qualification
Printemps 2023 – Printemps 2024	Consultation des Répondants Qualifiés dans le processus de l'ébauche de la Demande de proposition
Printemps 2024	Publication de la Demande de proposition finale
Printemps/été 2024	Préparation des soumissions (Répondants Qualifiés)
Automne 2024 – Printemps 2025	Évaluation des soumissions
Printemps/été 2025	Sélection du soumissionnaire préféré
	Attribution du contrat et transition



À quoi s'attendre – Processus d'approvisionnement

- EACL mènera un processus équitable et transparent.
- EACL n'a pas de préférence réelle ou apparente pour le fournisseur titulaire.
- EACL est à la recherche du meilleur soumissionnaire et s'attend à une concurrence solide.
- EACL cherche à qualifier les répondants (soit des entreprises individuelles ou des équipes) qui peuvent respecter l'ensemble du mandat.
- Une fois qualifiés, les Répondants Qualifiés auront accès à la chambre de données et aux ébauches de documents.
- Consultations détaillées sur les ébauches de la DP (y compris les ébauches de contrats) avec les Répondants Qualifiés : en groupes ou de façon individuelle
- Visites supplémentaires des sites prévues
- Rôle du surveillant de l'équité (Samson et associés)

À quoi s'attendre – LNC

Les LNC sont une « entité durable », ce qui signifie qu'ils demeurent en place même avec la venue d'un nouvel entrepreneur.

- Les LNC demeurent l'employeur de la main-d'œuvre, le détenteur de permis d'exploitation et l'entité durable responsable de l'exploitation des sites d'EACL.
 - La propriété des LNC pourrait être amenée à changer (actuellement l'Alliance pour l'énergie nucléaire du Canada)
- Les travaux, projets et priorités des LNC en cours se poursuivent
- Nous nous attendons à une stabilité de la main-d'œuvre des LNC, nécessaire afin de réaliser les importants travaux et initiatives en cours. Ceci comprend les activités scientifiques et technologiques nucléaires, le déclasserement et la gestion des déchets, ainsi que les projets d'immobilisation.
- Tous les contrats que les LNC ont mis en place seront maintenus, y compris ceux qui pourraient se prolonger jusqu'à la prochaine période contractuelle du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur.

À quoi s'attendre – Mobilisation de la communauté et des communautés autochtones

- EACL est à la recherche de rétroaction au sujet de l'ébauche des exigences contractuelles
 - L'opinion de la communauté au sujet de ce qui est important, ce qui devrait être reflété dans le contrat, l'approvisionnement, etc.
- Au cours des prochains mois, nous nous attendons à mobiliser les communautés locales et les communautés et nations autochtones, et partager avec elles certains documents lorsque disponibles
 - Le format exact reste à déterminer
 - Nous devons assurer l'équité du processus, la confidentialité s'il y a lieu, etc.

Questions

